

En bref

À l'automne 1996, la CCE a tenu, dans deux régions faisant l'objet de projets pilotes, des ateliers destinés à faire le point sur les actions en cours, à définir le champ de coopération ainsi qu'à cerner et à évaluer les problèmes, ce qui correspond à la première des six étapes du Programme d'action mondial (PAM). Les ateliers ont réuni les principaux intéressés dans les deux régions, y compris des représentants de tous les ordres de gouvernement, de même que d'organismes universitaires, professionnels et non gouvernementaux.

Dans le cas des deux projets, le programme d'action qui fait suite aux ateliers prévoit la formation de comités spéciaux, à caractère binational, composés de représentants des institutions partenaires. Ces comités dresseront des plans de mise en oeuvre du PAM pour leur région respective. Une fois les plans approuvés, les comités mettront sur pied des groupes de travail chargés de s'attaquer aux priorités établies. L'un des aspects importants du travail consistera à élaborer des formes de coopération et de communication qui faciliteront les échanges d'information, contribueront à mieux faire connaître le PAM et les modalités de sa mise en oeuvre et inciteront les groupes régionaux à s'engager davantage et à participer aux actions menées dans le cadre des projets pilotes.

La protection du milieu marin en Amérique du Nord

La CCE contribue à la mise en oeuvre du Programme d'action mondial

La Commission de coopération environnementale (CCE) a lancé deux projets pilotes en vue d'aider les pays d'Amérique du Nord à mettre en oeuvre un programme international ayant pour but de protéger les milieux marins et côtiers contre la pollution due aux activités terrestres.

Le Canada, les États-Unis et le Mexique font partie d'un groupe de plus d'une centaine de pays qui ont adhéré au Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (PAM) en 1995. Mis au point sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le PAM vient appuyer les autorités nationales et régionales dans leur volonté d'encourager une exploitation durable des ressources marines.

La CCE a concentré ses premiers efforts sur deux zones côtières binationales : d'une part la **baie des Californies**, qui s'étend, du nord au sud, de Point Conception, un endroit situé à l'ouest de Santa Barbara en Californie du Sud (États-Unis), à Cabo Colonett et à la baie de San Quintin dans l'État de Baja California (Mexique); d'autre part le **golfe du Maine**, qui va du cap Sable, en Nouvelle-Écosse (Canada), au cap Cod, au Massachusetts (États-Unis). Les projets pilotes aideront les trois pays à conclure des accords de coopération et favoriseront la mise en oeuvre d'une coopération régionale permanente et d'actions conjuguées à l'égard des zones marines et côtières.



La Commission de coopération environnementale (CCE), qui a été créée par le Canada, les États-Unis et le Mexique en 1994, s'occupe des problèmes environnementaux transfrontaliers en Amérique du Nord. Elle encourage la coopération et la participation du public afin de favoriser la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement en Amérique du Nord pour le bien-être des générations actuelles et futures, dans le contexte des liens économiques, commerciaux et sociaux de plus en plus nombreux qui unissent le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Baie des Californies



Les riches ressources marines que renferme la baie des Californies sont menacées. La région, qui compte environ 20 millions d'habitants, subit des pressions inhérentes à l'accroissement de la population et à l'essor de l'industrie, du commerce et des loisirs. Le littoral a fait l'objet de travaux de construction, d'extraction minière et d'autres formes d'utilisation des ressources qui ont profondément transformé l'habitat et soumis la baie à des apports considérables et variés de polluants. De chaque côté de la frontière, on a assisté à des efforts de longue date, de la part des autorités fédérales, étatiques et locales, en vue de résoudre les problèmes binationaux et locaux qui se posent dans le domaine de l'environnement. Cependant, le manque de moyens financiers, de ressources et d'information n'a pas encore permis d'orchestrer une approche suffisamment intégrée en matière de protection des milieux marins et côtiers.

Nouvelles

Une conférence internationale intitulée *California and the World Ocean '97* s'est déroulée du 24 au 27 mars à San Diego, en Californie (États-Unis). S'appuyant sur un rapport provisoire clé, le *California's Ocean Resources: An Agenda for the Future*, les promoteurs de la conférence voulaient connaître l'opinion des gens quant aux questions et problèmes jugés les plus urgents dans le domaine de la gestion des ressources côtières et marines. On trouvera sur le WEB des renseignements complets au sujet de la conférence, à l'adresse suivante : <http://ceres.ca.gov/cra/ocean>. On peut également obtenir des renseignements en communiquant avec Brian Baird, California Ocean Resources Management Program, Resources Agency of California (États-Unis), au (916) 653-5656; courriel : brian@resources.ca.gov.

La *Daedalus Alliance for Environmental Education* (DAEE), un organisme sans but lucratif basé à San Diego, en Californie, de concert avec plusieurs autres organismes américains et mexicains, a lancé un programme de sensibilisation et de surveillance de la qualité de l'eau dans le bassin versant de la Tijuana, qui couvre une superficie de quelque 4 400 kilomètres carrés à la frontière des États-Unis et du Mexique. Vingt-cinq enseignants mexicains et dix enseignants américains du niveau secondaire apprendront à réaliser, en compagnie de leurs élèves, des essais destinés à mesurer la qualité de l'eau. Cette expérience est financée par le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale de la CCE. La page Web de la CCE, à l'adresse <http://www.cce.cec.org>, présente une description de ce fonds. Renseignements supplémentaires sur l'expérience et sur la DAEE : Merle Okino O'Neill, au (619) 232-3821, poste 248.

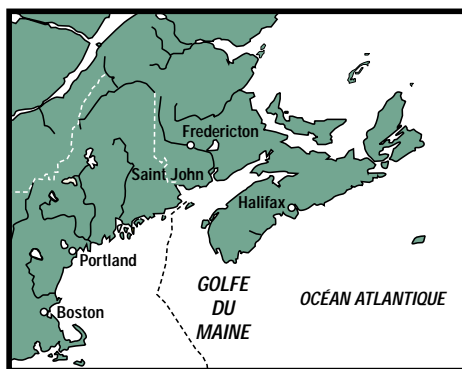
La *South Bay International Wastewater Treatment Plant*, à San Ysidro, en Californie, est devenue opérationnelle en avril 1997. L'idée de construire cette station d'épuration avait été mise de l'avant par l'*International Boundary and Water Commission* dans le but de régler les problèmes urgents que posait le traitement des eaux usées dans la vallée de la Tijuana. Cette installation peut soumettre à un traitement secondaire jusqu'à 95 millions de litres d'eaux usées brutes par jour. Comme le montre un tel exemple, le Mexique et les États-Unis unissent de plus en plus leurs efforts afin de prévenir la pollution marine de source terrestre et de préserver la qualité de vie le long de la frontière internationale. Renseignements supplémentaires : Manuel Roberto Ybarra, IBWC Secretary, US Section, au (915) 534-6698.

Nouvelles du PAM

En janvier 1997, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, les gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique ont présenté un document intitulé *Leçons apprises*, qui fait le point sur les enseignements tirés de l'application du PAM aux projets pilotes de la CCE en Amérique du Nord. On peut se procurer ce document auprès de la CCE en version française, espagnole ou anglaise. Au cours de la réunion, le Secrétaire du PNUE a reçu des éloges pour son travail de lutte contre la pollution de source terrestre. Par suite d'une importante décision, le conseil d'administration a accordé la priorité à la mise en oeuvre du PAM par le biais des programmes du PNUE relatifs aux mers régionales. Les responsables du PNUE ont créé une page Web sur le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, page que l'on peut consulter à l'adresse suivante : <http://www.unep.org> en cliquant sur GPA.

Golfe du Maine

Si l'on considère le remarquable dynamisme de son écosystème marin et la grande diversité de ses habitats, le golfe du Maine peut paraître relativement intact, comparé à des étendues d'eau plus polluées. Pourtant, les pollutions grandissantes de toutes sources font peser une menace sur le golfe. Ces pollutions proviennent d'une part d'un certain nombre de sources ponctuelles, notamment des effluents urbains et industriels et des débordements d'égouts, d'autre part d'un large éventail de sources diffuses, tels les apports des cours d'eau, les dépôts atmosphériques, le ruissellement à partir des terres agricoles et les fuites d'installations septiques. La destruction et la dégradation physique des habitats constituent un grave sujet de préoccupation.



Le golfe du Maine fait depuis longtemps l'objet d'une collaboration binationale, grâce surtout au *Gulf of Maine Council on the Marine Environment*, un organisme né de l'Accord du golfe du Maine intervenu en 1989 entre deux provinces canadiennes et trois États américains. Plusieurs autres organismes régionaux — dont la *Regional Association for Research on the Gulf of Maine* (RARGOM) —, provinciaux, étatiques et fédéraux contribuent également à des activités connexes à la protection du milieu marin régional.

Nouvelles

L'*Island Institute*, de concert avec la *Conservation Law Foundation* et le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, organise une conférence intitulée *Rim of the Gulf: Restoring Estuaries and Resources*, qui se déroulera du 8 au 10 mai, à Portland, dans le Maine (États-Unis). La conférence vise d'une part à favoriser une meilleure connaissance collective de l'approche écosystémique de la gestion des ressources marines et de la protection du milieu marin, d'autre part à encourager l'application de principes écosystémiques à la résolution de problèmes locaux ou régionaux précis et ce, à la grandeur du golfe du Maine. Afin d'atteindre ces objectifs, la *Conservation Law Foundation* a procédé à une enquête auprès des associations et des personnes s'intéressant activement aux questions relatives au golfe du Maine pour vérifier si elles aimeraient participer à une Alliance du golfe du Maine qui jouerait le rôle de porte-parole des citoyens sur les questions d'intendance touchant le golfe. À l'occasion de la conférence, la Fondation livrera les résultats de son enquête et réunira les participants qui voudront travailler à la suite de l'opération. Renseignements supplémentaires : Janice Harvey, directrice du Programme de conservation du milieu marin, Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick (Canada), au (506) 466-4033; courriel : ccnbcoon@nbnet.nb.ca.

Créée en 1991, la *Regional Association for Research on the Gulf of Maine* (RARGOM) regroupe des institutions qui participent à des travaux de recherche dans le golfe du Maine et dans le bassin versant du golfe. La RARGOM a ses bureaux au Dartmouth College. Renseignements supplémentaires : Eugenia F. Braasch, directrice associée, RARGOM, à l'adresse suivante : Eugenia.F.Braasch@Dartmouth.edu; page Web de la RARGOM : <http://fundy.dartmouth.edu/rargom/rargom.html>.

Le *Gulf of Maine Council on the Marine Environment* a tenu un atelier interactif les 24 et 25 avril à Freeport, dans l'État du Maine (États-Unis). Cet atelier a permis d'étudier la possibilité d'attribuer le statut d'aires marines protégées à certaines parties du golfe du Maine, dans l'immédiat et pour l'avenir. Renseignements supplémentaires : Sam Brody, Maine State Planning Office, Maine (États-Unis), au (207) 287-1486; courriel : Sam.Brody@state.me.us.

Le *Gulf of Maine Coastal Monitoring Network*, un réseau qui rassemble plus d'une centaine d'associations de citoyens se livrant à des tâches de surveillance dans le bassin versant du golfe du Maine, cherche à mettre en lumière le rôle que la population peut jouer en matière de surveillance du milieu et de gestion des ressources. Le réseau a ses bureaux dans les locaux de la Wells Reserve. Renseignements supplémentaires : Henrietta List, Wells National Estuarine Research Reserve, Maine (États-Unis), au (207) 646-2930; courriel : wellsnerr1@cybertours.com.

Pages WEB

Projets pilotes du PAM et Internet

Golfe du Maine

Gulf of Maine Council on the Marine Environment
<http://gulfofmaine.unh.edu/index.html>

Research Environmental Data and Information
Management System (REDIMS) for the Gulf of Maine
<http://oracle.er.usgs.gov/gomaine/index.htm>

Regional Association for Research on the Gulf of Maine
(RARGOM)
<http://www-nml.dartmouth.edu/rargom/rargom.html>

Gulf of Maine Aquarium
<http://octopus.gma.org/katahdin/gulf.html>

Baie des Californies

California Ocean Resources Management Program
<http://www.ceres.ca.gov/cra/ocean>

Southern California Coastal Water Research Project
(SCCWRP)
<http://www.sccwrp.org/index.htm>

Instituto de Investigaciones Oceanográficas,
Universidad Autónoma de Baja California
<http://www.ens.uabc.mx/iio/iio.htm>

Pour plus de renseignements...

au sujet du projet de la CCE

concernant la coopération dans le domaine de la protection des écosystèmes marins et côtiers, pour en savoir davantage sur la mise en oeuvre du PAM en Amérique du Nord ou pour obtenir des exemplaires des deux documents de travail connexes, soit *Le maintien des ressources du golfe du Maine : vers un plan d'action régional* et *Conserving the Marine Resources of the Southern California Bight*, prière de communiquer avec Martha Rosas, Secrétariat de la CCE, au (514) 350-4326; courriel : mrosas@cceintl.org

au sujet de la mise en oeuvre du PAM dans chaque pays

John Karau, Division du milieu marin, Direction des déchets dangereux, Environnement Canada, au (819) 953-1699; courriel : john.karau@ec.gc.ca

Thomas L. Laughlin, Office of International Affairs, US National Oceanic and Atmospheric Administration, au (202) 482-6196; courriel : tom.laughlin@noaa.gov

Oscar M. Ramírez-Flores, Instituto Nacional de Pesca, Semarnap (Mexico), au (525) 688-1548; courriel : oscarmrf@servidor.unam.mx

Serveurs de liste

GULFTALK

est un serveur de liste qui s'adresse aux associations populaires de surveillance du milieu et de protection du bassin versant côtier du golfe du Maine.

On peut s'y abonner en envoyant un message qui contient les termes `subscribe gulftalk` <nom de l'utilisateur> à l'adresse suivante : listserv@mitvma.mit.edu

C M P A N

(California Marine Protected Areas Network)

est un serveur du *California Sea Grant Extension Program*, qui vise à faciliter l'échange d'information sur les aires marines protégées, tels les parcs nationaux et les réserves. On peut s'y abonner en envoyant un message qui contient les termes `subscribe cmpan` <nom de l'utilisateur> à l'adresse suivante : listproc@ucdavis.edu



COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE
393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9
Tél. : (514) 350-4300 • Téléc. : (514) 350-4314

<http://www.cce.cec.org>

